

Les femmes élues de territoires ruraux témoignent

Dans le cadre de son rapport sur les femmes rurales, la délégation aux droits des femmes a consulté les élues locales sur leurs difficultés et leurs solutions pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans les territoires ruraux.

Les femmes des territoires ruraux

Selon une nouvelle définition adoptée par l'Insee en 2020, **les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses** d'après la grille communale de densité. Très divers, ils réunissent **88 % des communes de France** et **33 % de la population**.

11
millions

de femmes vivent
dans les territoires
ruraux, dont

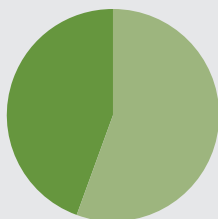
4
millions

dans les territoires les plus
isolés et les moins peuplés
(territoires ruraux autonomes
sans influence d'un pôle).

La délégation a reçu **1052 réponses** au questionnaire mis en ligne sur la plateforme sénatoriale de consultation des élus locaux du 10 juin au 12 juillet 2021.

Profil des participantes

42 %
d'élues de communes
< 1000 habitants



86 % ont eu d'autres engagements personnels préalablement à leur engagement politique (80% un engagement associatif).

La moitié exerce des responsabilités au sein d'**exécutifs locaux**.



Exercice du mandat d'élue locale

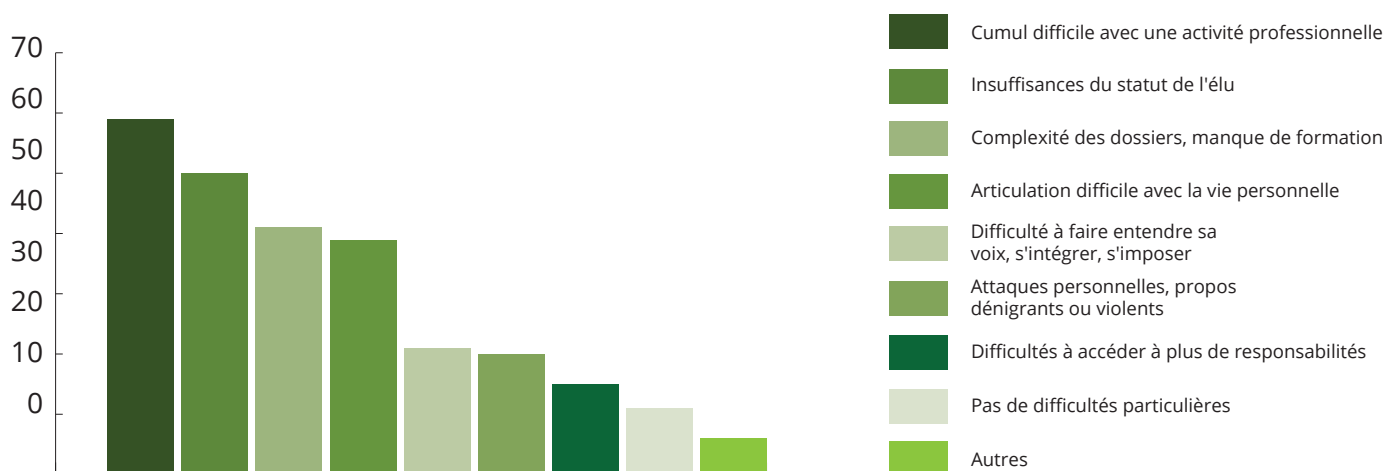
91 %

des élies évoquent des **difficultés particulières** dans leur parcours d'élue



56 % jugent l'**exercice de leur mandat difficile ou très difficile**, mais **65 %** pensent que les difficultés qu'elles rencontrent en tant qu'élue ne sont **pas liées spécifiquement au fait d'être une femme**.

Difficultés mentionnées dans les résultats du sondage (en %)



Recommandations des élies pour encourager et faciliter l'implication des femmes en politique

65 %

sont favorables à une **suppression du seuil de 1000 habitants** pour l'application de la **parité aux élections municipales**

- **Renforcer les obligations de parité** au sein des exécutifs locaux
- **Valoriser le statut de l'élue**, notamment sur le plan financier
- Rendre plus facile l'**aménagement du temps de travail** professionnel
- **Systématiser les réunions par visioconférence**
- Promouvoir le **dispositif de remboursement de la garde d'enfants** lors des réunions municipales
- **Développer les formations**
- **Donner envie aux femmes de s'impliquer**, encourager les mentorats, réseaux et groupes de parole féminins, les informer sur leurs droits
- **Casser les stéréotypes de genre**, et ce dès l'éducation des enfants



Difficultés rencontrées par les femmes en milieu rural

46 %

des participantes estiment que **la mobilité** est le principal problème rencontré



Seules **80 % des femmes** ont le **permis de conduire** contre 90 % des hommes

45%

mentionnent les **difficultés d'accès à l'emploi** et les **difficultés financières** qui en découlent, notamment en matière d'accès à un logement



45%

le **manque de structures d'accueil d'enfants**



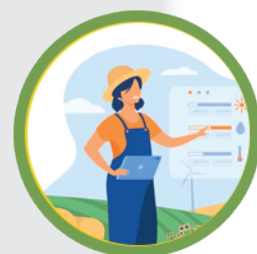
40%

le **manque de connaissance de leurs droits**



Sont également mentionnés :

- les **difficultés à s'investir dans la vie politique et associative**,
- les **difficultés d'accès aux soins**,
- les **stéréotypes de genre**,
- l'**isolement**,
- le **manque d'offres de formation**,
- les **difficultés d'accès aux pratiques sportives et culturelles**,
- les **violences**.



Solutions proposées par les élues pour améliorer la situation des femmes en milieu rural

- **Renforcer l'information des femmes sur leurs droits**, communiquer dans les établissements scolaires, les Maisons France Services et les journaux communaux
- **Encourager la mobilité, développer les aides au permis de conduire et le soutien au covoiturage**
- **Faire venir les services publics (santé, gardes d'enfants...) au plus près des femmes**, avec des solutions itinérantes ou ponctuelles
- **Développer les tiers lieux pour le télétravail ou la création d'entreprise**
- **Projets de bi-emploi** pour créer des temps complets dans des secteurs où prévalent des temps partiels (exemple : service à la personne)
- Projets de **mobilisation des femmes en situation d'isolement par des activités sportives**



Ces témoignages, conjugués à de nombreuses auditions et tables rondes organisées par la délégation et par les sénatrices et sénateurs dans leurs départements pendant 10 mois, ont permis de nourrir le rapport « Femmes et ruralités : pour en finir avec les zones blanches de l'égalité » et ses 70 recommandations.

Les rapporteurs

Nadège Havet
RDPI - Finistère



Bruno Belin
Les Républicains - Vienne



Annick Billon
PRÉSIDENTE
Union Centriste
Vendée



Marie-Claude Varailas
CRCE - Dordogne



Raymonde Poncet Monge
GEST - Rhône



Marie-Pierre Monier
Socialiste, écologiste
et républicain, Drôme



Jean-Michel Arnaud
Union centriste
Hautes Alpes



Guyène Pantel
RDSE - Lozère



Pierre Médevielle
LIRT - Haute Garonne

